

APPEL À CANDIDATURES

Promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels des femmes à travers l'EPU

en

GHANA | LIBERIA | SENEGAL |
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

DEADLINE : 21 SEPTEMBRE 2021



À PROPOS DU PROJET

Si des progrès significatifs mais inégaux ont été réalisés pour faire avancer les droits des femmes et des filles, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles d'ici 2030. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les crises mondiales et sont confrontées à la discrimination et à la violence dans le monde entier. De plus, les effets de la rupture écologique, les conséquences socio-économiques de la crise du COVID-19, ont intensifié les vulnérabilités et augmenté encore plus les inégalités entre les sexes.

Les mécanismes des droits humains des Nations unies, tels que l'Examen périodique universel, peuvent être utilisés comme des outils de levier pour attirer l'attention sur les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes et des filles, les documenter et les soutenir. Les recommandations de l'EPU peuvent être intégrées dans une stratégie de plaidoyer plus large visant à modifier les lois, les politiques et les pratiques nationales, ainsi qu'à attirer l'attention des médias pour renforcer les efforts de plaidoyer locaux.



OBJECTIFS

Les subventions contribueront à l'égalité des sexes et à la protection des DESC des femmes et des filles.

Cet appel vise à apporter un soutien aux OSC, associations et ONG locales pour mettre en place des actions visant à appliquer les recommandations de l'EPU concernant la promotion et la protection des DESC des femmes et des filles.



ÉLIGIBILITÉ

Les conditions d'éligibilité des bénéficiaires sont les suivantes :

- (i) être des organisations de la société civile, y compris des organisations non gouvernementales et des organisations à base communautaire.
- (ii) être officiellement enregistrés dans l'un des quatre pays cibles de cet appel (Liberia, Ghana, République démocratique du Congo ou Sénégal).
- (iii) être en mesure de gérer le soutien du projet par une comptabilité fiable et un audit du projet conformément aux lois nationales.
- (iv) avoir une expérience avérée : le demandeur doit apporter la preuve de son expérience (au moins 3-5 ans) dans le domaine de l'appel à projet, et d'une vision correspondant aux objectifs de l'appel. À cette fin, le demandeur doit fournir dans la note conceptuelle des références sur des projets précédents ou en cours liés au domaine (par exemple, l'EPU et les DESC des femmes).



FINANCEMENT

Toute subvention demandée doit correspondre à 10'000 CHF (environ 10'800 USD selon le taux de change utilisé).

Il n'y aura que deux projets sélectionnés.

Nous encourageons particulièrement les OSC de femmes et les défenseurs des droits humains à poser leur candidature.



DURÉE

Les projets doivent commencer le 1er octobre 2021 et se terminer le 31 décembre 2021.



UPR Info
3, Rue de Varembe
1202 Geneva, Switzerland
Tel + 41 22 321 77 70
info@upr-info.org



Suivez-nous #UPRinfo



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

- Les actions doivent avoir lieu dans l'un des pays suivants : Liberia, Ghana, Sénégal ou République démocratique du Congo.
- Les projets financés dans le cadre de cette action devront être conçus sur la base d'une (ou plusieurs) recommandation(s) de l'EPU que le pays cible a reçue(s) lors du cycle précédent.
- À une échelle plus large, l'action contribuera à la réalisation de l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, et en particulier le numéro 5 (atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles) et le numéro 10 (réduire les inégalités au sein des pays et entre eux).
- Les actions proposées doivent indiquer un ensemble cohérent d'activités avec des objectifs clairement définis, des groupes cibles et des résultats tangibles, dans un délai limité. Les activités doivent être conçues pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans les pays ciblés.

Les types d'actions suivants sont éligibles (il s'agit d'une liste d'exemples non exhaustive)

- Plaidoyer, lobbying et développement de stratégies par les organisations de la société civile pour renforcer les DESC ;
- Soutien à la collecte d'informations appropriées, y compris des données statistiques et de recherche, documentant les cas de violations, pour surveiller et rendre compte de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU concernant les DESC des femmes ;
- Renforcement des capacités par le biais de formations destinées aux organisations de la société civile, aux défenseurs des droits humains, aux associations de femmes et aux groupes actifs dans la promotion et la protection des DESC des femmes ;
- Campagnes de sensibilisation et de communication pour informer sur les questions spécifiques des DESC et des femmes ;
- La promotion d'un contact et d'une coopération accrus entre les acteurs civiques et politiques, y compris la promotion de mécanismes de dialogue structuré ;

Chaque fois que cela est pertinent, la priorité sera donnée aux projets qui s'attaquent à :

- les discriminations intersectorielles fondées, par exemple, sur l'origine ethnique, le handicap, l'âge, l'identité de genre et/ou l'orientation sexuelle. Une attention particulière doit être accordée aux actions visant à renforcer l'autonomie des groupes les plus marginalisés et vulnérables ;
- Approches ou méthodologies innovantes dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ;
- Les besoins et les défis rencontrés par les groupes ciblés vivant en dehors des capitales et dans les zones reculées, et/ou encourager la constitution et le renforcement des capacités des réseaux d'organisations locales.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les propositions soumises seront évaluées en fonction de plusieurs critères, dont la **pertinence par rapport à l'objectif de l'appel**, le **rapport qualité-prix**, la **capacité de mise en œuvre** et la **durabilité** qui permettra d'identifier l'organisation bénéficiaire de la subvention. Si l'examen de la demande révèle que l'action proposée ne répond pas aux critères d'éligibilité énoncés à la section B, la demande sera rejetée sur cette seule base.

Le financement de cette proposition par UPR Info est soutenu par l'Office fédéral allemand des affaires étrangères.

L'évaluation des propositions sera effectuée par UPR Info.

La date limite de soumission des candidatures est le **lundi 21 septembre 2021**.

Les candidatures peuvent être soumises en anglais ou en français à travers le formulaire en lignes. Veuillez noter que les candidats doivent télécharger le certificat d'enregistrement de l'organisation, la note conceptuelle et le budget détaillé dans le formulaire en ligne.

Les demandes soumises par e-mail ou par d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

Pour toute question: stakeholders@upr-info.org



UPR Info
3, Rue de Varembe
1202 Geneva, Switzerland
Tel : + 41 22 321 77 70
info@upr-info.org



Suivez-nous #UPRinfo

